

HAWAII – L'USDA reconnu coupable

Par Christophe NOISETTE

Publié le 10/08/2006

Le 10 août 2006, le juge du district d'Hawaï, J. Michael Seabright, a reconnu qu'en autorisant des PGM pour produire des molécules pharmaceutiques à Hawaï, l'USDA viole deux lois de protection de la nature (Endangered Species Act et National Environmental Policy Act) [1]. Il considère que cette culture peut menacer les 329 espèces en danger ou menacées présentes sur le sol hawaïen. Cette décision de justice est la première contre la moléculture.

[1] <http://www.centerforfoodsafety.org/...>

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/hawai-lusda-reconnu-coupable/